

LE COURONNEMENT DE NOTRE-DAME DE FOURVIÈRE

Lettre de Sa Sainteté Léon XIII

SON Em. le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, a adressé une lettre pastorale au clergé et aux fidèles de son diocèse portant communication de la lettre suivante par laquelle le Saint-Père lui accorde le pouvoir de procéder au couronnement de la statue de Notre-Dame de Fourvière :

A Notre cher Fils Pierre Coullié, cardinal du titre de la S. Trinité au mont Pincio, archevêque de Lyon.

LÉON XIII, PAPE

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique !

Il est très juste que l'on ne sépare pas du souvenir du Christ, Sauveur du genre Humain, la mémoire de son auguste Mère ; et tandis que des cérémonies solennelles consacrent au Fils les derniers jours du siècle, il convient que sa Mère ait part, elle aussi, aux hommages des fidèles. Les Lyonnais l'ont bien compris, inspirés par leur antique piété envers la Bienheureuse Reine du ciel : et voilà pourquoi ils ont préparé dans leur ville un Congrès Marial, en même temps qu'ils ont voulu honorer d'un diadème d'or la vénérable statue qui, sur la Colline de Fourvière, est l'objet d'un culte si